



Betteraves sucrières

Stade des Cultures

La zone betteravière a reçu entre 35 et 50 mm de pluie en fin de semaine dernière. La première conséquence est la baisse relative de richesse constatée sur les prélèvements effectués Lundi, de 17,68 % le 16 août, à 17,26 % le 29 août. Le poids racine a progressé de 6,8 tonnes /ha dans le même temps.

Maladies foliaires

La cercosporiose progresse sur toutes les variétés avec une évolution plus importante sur les variétés sensibles. L'oïdium est également présent dans quelques parcelles.

Sur les 21 parcelles suivies, la répartition est la suivante :

- AUTHEZAT : cercosporiose de 49 à 53 %, 1 % ramulariose
- ST BEAUZIRE, MALINTRAT, LUSSAT, ENNEZAT : cercosporiose : de 52 à 99 %
ramulariose : 1 %, oïdium : 1%
- SURAT : cercosporiose : de 50 à 92 %
- BIOZAT, MONTEIGNET/L'ANDELOT : cercosporiose : de 63 à 79 %
- CULHAT : cercosporiose : 40 %
- RIOM : cercosporiose : 69 % et oïdium : 52 %
- PARAY/BRIAILLES : cercosporiose 82 %

Teignes

Les observations sur les 3 pièges donnent les résultats suivants : 5 papillons relevés à CHARMES (03) et 16% de chenilles, 10 papillons à ENNEZAT (63) et 20 % de chenilles et 7 papillons à BEAUREGARD L'EVEQUE (63) et 0 % de chenilles.

Les fortes chaleurs ont favorisé la multiplication du parasite. On observe des présences importantes de chenilles dans les parcelles non irriguées. Bien suivre les évolutions.

Rhizoctone brun

Pas d'évolution depuis ces dernières semaines.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis,, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.